

DEL2022-059



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 septembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

OBJET : Rapport annuel sur la concession gaz - Exercice 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 21 septembre 2022, s'est réuni le mercredi 28 septembre 2022 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANCOIS - Mme Huguette LACROIX - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. Jean-Michel BATTESTI - M. Yann GAMAIN - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Patricia DI SANTO.

POUVOIRS DE : M. Jean-Michel BATTESTI à Mme Andrée MARCKERT - M. Yann GAMAIN à Mme Catherine LE ROLLE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Patricia DI SANTO à M. Joseph MATTIOLI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Pierre-François DERACHE

DOMAINE / THEME : ENVIRONNEMENT / FLUIDES

RAPPORTEUR : Marc BAZALGETTE

SYNTHESE

La Commune a confié la distribution publique de gaz naturel à la société GRDF SA par un contrat de concession, signé le 8 juin 2009. Ce contrat concerne la gestion de 504 clients répartis sur 25,24 km de réseau.

Il appartient au délégataire de transmettre à l'autorité délégante, chaque année, un rapport sur l'exécution de la délégation. Ce rapport retrace notamment la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et analyse la qualité du service rendu.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport annuel 2021 du concessionnaire Gaz Réseau Distribution France SA (GRDF).

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1, L.1411-3, et L2224-31, D2224-48 et suivants,

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article L.1121-3,

Vu le Code de l'énergie et notamment l'article L111-77,

Vu le décret n°2016-495 du 21 avril 2016 relatif au contenu du compte-rendu annuel de concession transmis par les organismes de distribution de gaz naturel aux autorités concédantes,

Vu le contrat de concession signé avec Gaz Réseau Distribution France SA (GRDF) le 8 juin 2009,

Vu la présentation du rapport effectué auprès de l'autorité délégante le 9 septembre 2022,

Monsieur Marc BAZALGETTE expose au Conseil Municipal :

Considérant que la commune de Peymeinade a confié la distribution publique de gaz naturel à la société GRDF SA,

Considérant qu'il appartient au concessionnaire de présenter un Compte Rendu d'Activité de Concession (CRAC), chaque année, à l'autorité délégante,

Considérant que ce CRAC a été transmis à la Commune par GRDF SA et qu'il lui a été présenté,

Considérant l'obligation faite aux collectivités de présenter le rapport annuel sur l'exécution de la délégation de service public du gaz en Conseil Municipal,

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du Compte Rendu d'Activité de Concession 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **PRENDRE ACTE** du Compte Rendu d'Activité de Concession 2021 présenté par GRDF SA.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 28 septembre 2022

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

Le Secrétaire de séance,
Pierre-François DERACHE



Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20220928-DEL2022-059-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception préfecture : 07/10/2022

Pleins Gaz !

Le gaz naturel véhicules et sa version renouvelable, le bioGNV sont une alternative au diesel, opérationnelle, économiquement réaliste et compatible aux zones à faibles émissions (ZFE), pour les transports collectifs, utilitaires et lourds. Il permet de réduire les émissions de polluants atmosphériques et 80% des émissions de CO₂. Les appels à projets régionaux, les choix de plusieurs collectivités et des entreprises ont déjà contribué à mettre en service 34 stations publiques et privées sur la région. Cela correspond à une consommation de 65 GWh.

Le savez-vous ? En France, 17% du gaz consommé dans les véhicules est ... du BioGNV ! Et cette part de renouvelable augmente régulièrement, soutenue par une filière de production en plein essor.

Le nouveau « Portail Collectivités »

Le Portail Collectivités a été mis en service fin 2021, et remplace les outils MaConcessionGaz et MontRéseauGaz. Accessible sur grdf.fr, le Portail Collectivités est un espace dédié et sécurisé offrant à toutes les collectivités des services en gaz l'accès à un ensemble de services et de données relatifs à l'activité de GRDF sur leur territoire pour répondre à leurs besoins. Votre code d'authentification est : DKFWTPRG. Vous avez accès à un espace privilégié et enrichi de tous les documents (contrats de concession, avenants, CRAC, courrier redevances...) et des jeux de données détaillés pour vous permettre de mieux contrôler l'activité de GRDF sur la périmètre de chaque commune composant votre territoire.

Votre interlocuteur territorial GRDF



SEBASTIEN LEBRUN
Délégué Territorial
06 82 82 64 65
sebastien.lebrun@grdf.fr

URGENCE SECURITE GAZ
N°Vert 0 800 47 33 33
APPUI JURIDIQUE ET SUPPORT VAL
SERVICE CLIENT
01 82 82 64 65



Accusé de réception en préfecture
104-210600953-100220928-DEL2022-059-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception en préfecture : 07/10/2022



L'activité de GRDF sur votre concession

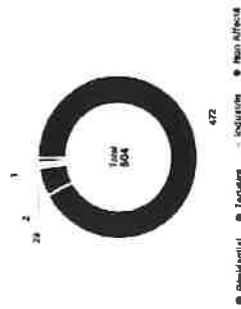
	504 NOMBRE DE CLIENTS DU RESEAU		182 k€ RECETTES ACHÈVEMENT ET HORS ACHÈVEMENT		12 GWh QUANTITÉS DE GAZ ACHÉVÉES
	25 km LONGUEUR TOTALE DES CANALISATIONS		1 321 k€ VALEUR NETTE RÉÉVALUÉE DU PATRIMOINE		52 GWh QUANTITÉS DE BIOMÉTHANE INJECTÉES (RÉGION)
	2039 ANNÉE D'ÉCHÉANCE DU CONTRAT		56 k€ INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA CONCESSION		19 NOMBRE D'INTERVENTIONS DE SECURITE GAZ

PEYMEINADE 2021

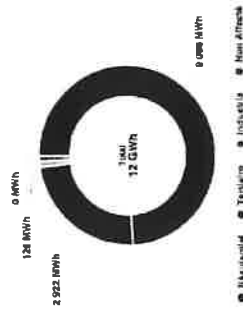
Gestion de la clientèle sur votre concession

GRDF achèrmine le gaz naturel via le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente réalisée par le fournisseur d'énergie. Le nombre de clients correspondant au dénombrement des clients ayant un contrat de fourniture actif et ayant consommé dans l'année.

Clients par secteur en 2021



Quantités acheminées par secteur en 2021



Un objectif : maîtriser les consommations

La France passe d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale, la RE2020, plus ambitieuse et exigeante pour la filière construction. Elle s'inscrit dans une action continue et progressive en faveur de bâtiments moins énergivores.

A ce titre, la Pompe à Chaleur (PAC) hybride est une solution compétitive. Son prix (hors aides) est compris entre 8 000 € et 12 000 € TTC. Elle figure parmi les meilleurs rapports performance / prix des solutions de chauffage disponibles sur le marché.



Les économies d'énergie peuvent aller jusqu'à 40% en remplacement d'une ancienne chaudière fioul ou gaz.

Compteurs communicants

Maîtriser la consommation d'énergie est l'un des grands enjeux pour réussir la transition écologique dans les villes. Les clients sont prêts à en devenir acteurs, mais avant de maîtriser l'énergie consommée, il faut d'abord la connaître et l'évaluer. C'est le rôle des compteurs communicants gaz dont le déploiement a débuté à grande échelle en 2021.

Depuis le début du déploiement sur votre concession, 381 compteurs communicants ont été installés dont 2021.

Demandes et prestations

A la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel, GRDF réalise des prestations intégrées dans le tarif d'acheminement (changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de démarrage, relevé cyclique, mise hors service suite à la résiliation du contrat de fourniture...), et d'autres prestations payantes et identifiées dans le catalogue de prestations (interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux...)

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2019	2020	2021
Mise en service (avec ou sans déplacement), avec ou sans pose compteur	55	47	60
Mise hors service (initial ou client ou fournisseur)	36	31	33
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	1	1	1
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	25	26	55
1ère mise en service	1	2	1

Aides à la rénovation : quelles possibilités en 2022 ?

De nombreux dispositifs existent et permettent d'opter facilement pour une solution gaz :

- La prime "coup de pouce économie d'énergie" de 2 500 € minimum pour tous les ménages,
- MaPrimeRénov' (pour les ménages aux revenus très modestes, modestes et intermédiaires),
- La TVA à taux réduit (5,5%),
- Les dispositifs pour la rénovation globale ("coup de pouce rénovation performante", MaPrimeRénov' « rénovation globale », Habiter Mieux Sérénité)
- L'éco prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour faciliter le paiement du reste à charge,
- Les aides locales proposées par certaines régions et/ou collectivités



Accusé de réception en préfecture
006-21060953-20220928-DEL2022-059-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception en préfecture : 07/10/2022

PEYMEINADE 2021

Votre patrimoine

Votre patrimoine est principalement composé des canalisations, des postes de détente réseau, des robinets de réseau ainsi que des branchements collectifs. Retrouvez ci-dessous deux répartitions des canalisations, l'une par matière et l'autre par pression, en 2021 à l'échelle de votre concession.

Canalisations par matière en 2021



Canalisations par pression en 2021



Ouvrages et maintenance

Type d'ouvrages	Parc à fin d'année	Visites planifiées	Visites réalisées
Canalisations réseau	25 km	0 m	426 m
Postes de détente réseau	0	0	0
Robinetts de réseau utiles à l'exploitation	21	12	12
Branchements collectifs	23	0	0

Votre réseau a de l'avenir

L'ADEME, en collaboration avec GRDF et GRTgaz, a démontré qu'il existe un gisement potentiel de gaz renouvelable pouvant répondre à la demande énergétique de la France à l'horizon 2050. Biométhane, gazéification, power-to-gas, hydrogène... les possibilités sont nombreuses pour atteindre l'indépendance gazière.

Aujourd'hui en France, le gaz renouvelable représente environ 2% du gaz consommé. Et au rythme actuel de création des projets, GRDF estime que plus de 20% du gaz sur le réseau sera renouvelable d'ici 2030.

La station d'épuration de Cagnes-sur-Mer injecte du biométhane dans votre réseau depuis le 13/01/2021. Pour sa première année de mise en service, 4 764 MWh ont



déjà été produits et injectés sur le réseau de distribution, soit l'équivalent de la consommation de 1 600 logements neufs chauffés au gaz ou de 19 bus roulant au bioGNV.

Valorisation du patrimoine

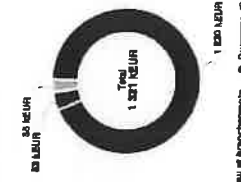
Les anneaux ci-dessous présentent à fin 2021 :

- D'une part qui, de GRDF, de l'autorité concédante ou des tiers, a financé les ouvrages.
- D'autre part la valeur qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution nette réévaluée de la part des ouvrages financés par le concessionnaire représente les charges d'investissement (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers le part achèvement de leur facture.

Origine de financement (valeur initiale)



Valeur Nette Réévaluée à fin 2021



● Financé par GRDF ● Financé par des tiers

● Déficit ● Surplus ● Dommage d'effacement d'ouvrage

Et si vous valorisiez vos biodéchets ?

Les biodéchets (reste de repas, épluchure, déchet de jardin, produits alimentaires non consommés ou périmés...) sont vus aujourd'hui par les réglementations européennes et françaises et doivent faire l'objet d'actions dédiées de la part des collectivités.

Leur gestion doit s'envisager à travers un panel de solutions à imbriquer comme l'évitement, les démarches de proximité comme le compostage, la collecte séparée dédiée pour la valorisation ou le compostage.

Environ 50 kg de biodéchets pursifiables par an et par habitant pourraient ainsi faire l'objet d'une valorisation



organique en étant orientés en méthanisation et y être transformés en fertilisant organique renouvelable et en gaz vert.

PEYMEINADE 2021

Compte d'exploitation

Pour un service de distribution piéqué, l'équilibre économique est réalisé à l'échelle nationale, et non concession par concession. Cependant, il est important, pour chaque autorité concédante, de disposer d'un compte d'exploitation à son périmètre afin de pouvoir apprécier sa situation dans le système de piéqué national.

Compte d'exploitation synthétique (en euros)

	2019	2020	2021
RECETTES D'ACHEMINEMENT	160 805	159 113	171 468
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	95 244	90 343	89 471
CHARGES D'INVESTISSEMENTS	138 969	127 657	129 376
PRODUITS MOINS CHARGES	-73 401	-58 887	-47 379
Impact climatique	7 526	4 222	8 821
Contribution à la piéqué	-91 121	-68 806	-65 308
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	10 193	5 677	9 108

- Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen.
- Une contribution de la concession à la piéqué tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité nationale.

Investissements par finalité - flux (en euros)

	2019	2020	2021
TOTAL	12 600	27 037	56 473
Raccordement et transition écologique	2 430	14 342	11 506
Modification d'ouvrages à la demande de tiers	0	0	0
Adaptation et modernisation des ouvrages	0	0	3 382
Modernisation de la cartographie et inventaire	772	813	835
Comptage	1 999	5 029	32 496
Autres	7 399	6 852	8 253



Les chantiers

Raccordements et transition écologique

AVENUE DES JAISOUS

Longueur

195 m

Brch. Coll.

Accusé de réception en préfecture
006-210600953-20220928-DEL2022-059-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception en préfecture : 07/10/2022

La chaîne d'intervention

Les dommages aux ouvrages lors de travaux de tiers provoquent des incidents sur le réseau de distribution avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.

Dommages aux ouvrages

Évolution des fuites

	2019	2020	2021
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	0	0	1
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	60	97	96
Taux	3,00%	0,00%	1,04%

2019 2020 2021
→ Fuites sur l'enterrément

La Rue du Marquage

GRDF poursuit la prévention des dommages aux ouvrages en formant les entreprises de travaux publics, de paysagistes et agents des collectivités, avec pour objectifs de sensibiliser les donneurs d'ordre au respect de la réglementation des travaux réalisés à proximité des ouvrages et de réduire les accidents sur les canalisations de gaz.

Une action innovante de GRDF a pris la forme d'un Escape Game appelé « Rue du Marquage », qui peut être organisé successivement sur différents territoires. L'objectif est de mettre en pratique la lecture de plan gaz et le marquage du réseau en amont des terrassements. Pour ce faire, une rue sous forme de toiles tendues, est montée et des travaux pratiques évolutifs sont mis en place autour de cet espace.